



## SERVICE ENFANCE DE JOUY-LE-CHÂTEL

### Fiche de renseignements 2022-2023

Ce document est obligatoire pour les enfants participants aux accueils périscolaires sur la commune de Jouy-Le-Châtel. Il est à renouveler tous les ans.



NOM : ..... PRENOM : .....

Date de naissance : ...../...../..... Sexe :  Masculin  Féminin

Lieu de naissance : .....

Niveau classe : ..... Nom de la maitresse : .....

### Responsables légaux

Situation familiale :  Marié  Divorcé ou séparé (Fournir décision de justice pour la garde de l'enfant)  
 Vie maritale  Autres

	Responsable 1	Responsable 2
Nom, prénom		
Adresse		
Téléphone portable		
Téléphone domicile		
Téléphone professionnel et métier (+ indications s'il y a lieu)		
Adresse email		

Nom de l'assurance (Responsabilité civile) et adresse : .....

Numéro de police d'assurance : .....

## Composition de la fratrie

Vos enfants :

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole	Classe

## Régime alimentaire

Régime alimentaire particulier : .....

## La santé

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :  Oui  Non

Motif(s) du PAI :

.....  
.....  
.....

L'enfant porte-t-il des lunettes ? :  Oui  Non

Doit-il les garder lors des activités extérieures ? :  Oui  Non

L'enfant est-il équipé de prothèses médicales : .....

Son état de santé nécessite-t-il des aménagements dans les activités sportives :  Oui  Non

Si oui, fournir un certificat médical de contre-indication ou de dispense

Observations complémentaires à porter à la connaissance du personnel encadrant :

.....  
.....  
.....

### En cas de traitement médical :

Joindre l'ordonnance et les médicaments prescrits (médicaments dans leurs emballages d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice et dans une sacoche également au nom de l'enfant).

Aucun autre médicament ne pourra être pris sans ordonnance. Il est indispensable de joindre une autorisation écrite des parents (Datée et signée) autorisant le personnel communal à accompagner l'enfant dans sa prise de médicaments.

Nom du médecin traitant : ..... Téléphone : ...../...../...../...../.....

*En cas d'allergie alimentaire ou de problème médical, le maire peut refuser la venue d'un enfant s'il estime que sa sécurité peut être mise en danger (Enfant qui ne gère pas son allergie ou sa pathologie de façon autonome par exemple).*

## Le droit à l'image

Je soussigné(e) (Nom et prénom) ..... responsable légal en qualité de (Père, mère, tuteur) .....de l'enfant (Nom et prénom) .....

Autorise la prise de photographies (captation, fixation, enregistrement, numérisation) représentant mon enfant dans le cadre des activités des accueils périscolaires. J'autorise la diffusion et la communication relatif à la promotion des activités périscolaires et de la mairie notamment sur le site de la commune, sur Facebook et dans la presse écrite : OUI  NON

Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie si vous le jugez utile.

Date : : ...../...../.....

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

## Personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant

Nom et prénom	Qualité	Téléphone

**\* Présentation Obligatoire de la Carte d'identité de la personne qui vient chercher l'enfant.**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur concernant les prestations communales.

Date : : ...../...../.....

Signature : .....

Je soussigné(e) (Nom et prénom) ..... responsable légal en qualité de (Père, mère, tuteur) .....de l'enfant (Nom et prénom) ..... déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Je m'engage à communiquer les éventuelles modifications et autorise le responsable du service enfance ou celui qui pourrait le remplacer à prendre toutes les mesures (Traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Dans ce cas je m'engage à rembourser les frais engagés.

Date : : ...../...../.....

Signature : .....

**Fiche de renseignements à transmettre en mairie avant la rentrée scolaire le jeudi 01 septembre 2022.**